JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

n ce début juillet, la fête locale est déjà derrière nous. Elle s'est déroulée sans la pluie redoutée mais sous une température fraîche, sur une place du Ravelin balayée par le vent, ce qui n'a pas empêché les enfants de prendre les manèges d'assaut. Merci aux bénévoles du Comité des fêtes et à leur présidente Fabienne Ouradou. Merci également aux autres associations qui ont tenu à participer aux festivités : club bouliste, rugby féminin,...

Pour les étudiants, c'est le temps des examens et l'attente fébrile des résultats. Pour les écoliers, les vacances vont débuter. Comme tous les ans, je tiens à alerter les parents sur les risques que peuvent courir dans nos rues et sur nos places, les jeunes enfants qui n'ont pas atteint la maturité suffisante pour bien appréhender les dangers qu'ils encourent ou la gravité des actes qu'ils peuvent commettre.

Prudence donc, et surtout que chacun se comporte de façon citoyenne et responsable, dans le respect du voisinage. Les périodes chaudes sont propices aux situations conflictuelles : éviter les bruits aux heures de repos, les stationnements gênants,...

Rien de très compliqué. Basique mais... tellement important à la fois.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ HORAIRES D'ÉTÉ ■

Du 15 juillet au 23 août, le secrétariat de la mairie sera ouvert au public de 9h à 12h et de 15h à 18h, pendant les jours ouvrables. De même, en juillet et août, la bibliothèque municipale ouvrira ses portes tous les samedis matin, de 10h à midi.

■ L'ÉCOLE EN CHANTIER ■

Durant ces quelques semaines de vacances, un chantier va se dérouler sur le bâtiment scolaire. Il s'agit d'améliorer l'isolation thermique et de réhabiliter les façades de la partie dédiée à l'administration. Il est également prévu de remettre en peinture les trois classes et le couloir du primaire.

Cette opération complète le programme entrepris depuis plusieurs années : goudronnage des cours, réfection des clôtures, réhabilitation des deux logements, travaux d'isolation et réfection des façades de la maternelle, remplacement de toutes les portes et fenêtres des quatre classes, école numérique, réhabilitation des sanitaires, réfection du préau, mise en place de jeux et d'un mini jardin dans la cour de la maternelle.

C'est, une fois encore, l'illustration de la volonté municipale de doter notre commune d'un outil éducatif conforme et fonctionnel, mis au service d'une équipe éducative performante et motivée.

Le Conseil municipal entend poursuivre cette politique qui se manifeste par un effort financier conséquent qui place les enfants de la commune parmi les mieux dotés du département.

La ligne budgétaire mise à disposition de la direction se monte à 6 000 euros auxquels il faut ajouter 3 300 euros pour la coopérative scolaire et les secours ponctuels affectés après examen des demandes.

Les jeunes Lauranais bénéficient depuis longtemps de la totale gratuité des équipements scolaires et les élus entendent bien persévérer dans cette démarche solidaire.

La discussion sur les rythmes scolaires sera engagée dans les prochains mois pour entrer en vigueur à la rentrée 2014.

■ REMISE DES DICOS ■

Conformément à la tradition, le Conseil municipal a offert un magnifique dictionnaire à tous les élèves lauranais qui entrent en sixième. Les jeunes pourront utiliser ce support tout au long de leur scolarité et plus tard au cours de leur vie d'adulte. Ils ont été reçus en mairie au cours d'une réception au cours de laquelle les élus les ont félicité, leur ont souhaité un parcours scolaire couronné de succès... et d'excellentes vacances.

■ EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS PUBLICS ■

De nouvelles dispositions concernant l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (vitrines de magasins, bureaux, façades de bâtiments...) sont applicables à compter du 1^{er} juillet 2013.

La municipalité prépare l'installation de dispositifs destinés à éteindre à partir d'une certaine heure l'illumination de la tour du Portail neuf et de l'église.

■ CENTRE AÉRÉ

Le CIAS de Carcassonne Agglo informe les familles de l'ouverture des Centres de loisirs sans hébergement pour la durée des vacances d'été. C'est là une excellente solution pour occuper les journées des enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le programme complet des activités et des sorties proposées est téléchargeable sur le site de l'Agglo : www.carcassonne-agglo.fr.

Pour notre secteur, inscriptions et renseiquements à Peyriac au : 04 68 78 54 62.

■ LE CIAS CONVIE LES AÎNÉS ■

Comme tous les ans, le CIAS de Carcassonne agglo convie les ainés âgés de plus de 65 ans et résidant sur le territoire, à une après-midi récréative, au théâtre municipal de Carcassonne, le 4 décembre 2013.

Dans les tous prochains jours, les ayants droits vont recevoir un bulletin d'inscription. Il leur est demandé de le renseigner correctement et de le retourner dans les meilleurs délais en mairie de Laure, aux heures d'ouverture du secrétariat.

■ PROPRETÉ DES RUES. DÉCHETS MÉNAGERS ■

Pendant les mois de juillet et août, les collectes des conteneurs d'ordures ménagères sur notre commune auront lieu les mardis, jeudis et samedis.

La collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) est toujours exécutée le mardi matin, de bonne heure. Prière de sortir les sacs dès la veille au soir, et de les laisser à proximité de votre logement pour pouvoir expliquer les erreurs de tri lorsqu'elles surviennent.

Pour les encombrants, la déchetterie du Tinal restera ouverte aux heures habituelles. En cas d'impossibilité d'effectuer le transport, se rapprocher des services municipaux en appelant le secrétariat de la mairie.

Il est rappelé que la propreté des rues incombe aussi aux résidents. Vous connaissez tous l'adage populaire : il faut balayer devant sa porte...

■ GESTES INQUIÉTANTS **■**

Quelques gestes constatés dernièrement ont de quoi nous inquiéter. A plusieurs reprises et à des endroits différents, des obstacles ont été placés en travers de la chaussée par des inconscients dans le but évident de surprendre les automobilistes ou tout autre usager des voies de circulation. Sûrement pour s'amuser. Il est de notre devoir de rappeler que, si un accident survient, le jeu sera de courte durée. Outre le fait que les dommages infligés peuvent être d'une extrême gravité, il est évident que la responsabilité des parents des auteurs mineurs sera engagée. Bien évidement, si vous êtes témoins d'un acte semblable, votre devoir est de nous le signaler sans retard et surtout, qu'on ne vienne pas m'objecter qu'on se refuse à faire de la délation. C'est tout simplement un acte auquel est tenu tout citoyen, dont l'indifférence serait coupable

■ ÉVEIL ET LOISIRS **■**

Les activités de l'association reprendront dès le 1er septembre. Parmi les nouveautés: des cours de zumba le mercredi soir de 19h30 à 20h30 (à partir de 16 ans), de la relaxation dynamique le jeudi soir de 18h à 19h (pour les adultes) et de la généalogie le samedi matin de 10h à 12h. Inscription dès à présent au 04 68 78 37 63 ou 06 83 63 07 32.



Vue de Laure

AGENDA Festivités de l'été

■ 21 JUILLET

Fête de l'association Patrimoine lauranais. Le matin, randonnée sur le sentier des Capitelles. Le soir, à partir de 19h, rendez vous au bord du lac pour le repas dansant. Prière de s'inscrire aux lieux habituels.

24 JUILLET

Premier mercredi de pleine lune. Animation musicale : « un accordéon dans les bois ». Pendant le repas tiré du sac, le célèbre accordéoniste Philippe Thauziès interprètera au milieu de la clairière des standards de jazz, bossa nova, chansons françaises...

Soirée entièrement gratuite. L'eau et le vin sont offerts par le Patrimoine Lauranais, association organisatrice. Départ prévu à 19h devant la mairie.

■ 4 AOÛT

Repas des chasseurs au bord du lac ; le programme sera donné ultérieurement.

■ 21 AOÛT

Second mercredi de pleine lune organisé selon le principe habituel. L'animation musicale sera assurée par 2 guitaristes, dont Jo Moréno, bien connu dans la région : standards de chansons françaises et espagnoles à la guitare, toujours dans les bois et toujours à la pleine lune.